

Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 janvier 2016

Président : François de MAZIÈRES

Sont présents :

M. Claude JAMATI, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Philippe BENASSAYA, M. Luc WATTELLE, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Richard RIVAUD, M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, M. Philippe BRILLAULT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Pascal THEVENOT, M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, M. Guy-Michel BEROCHE, Mme Amélie GOLKA, M. Claude VUILLIET, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc CLERMONT, Mme Juliette ESPINOS, Mme Patricia GISLE (suppléante de M. Patrice PANNETIER), Mme Pascale RENAUD, M. Alain SANSON, M. Gilles CURTI, Mme Sylvie D'ESTEVE, Mme Florence NAPOLY, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENE, M. Michel CROUZAT, Mme Laurence de PINS, M. Jean-Christophe LAPREE, Mme Violaine CHARPENTIER, M. Philippe DEVALLOIS, M. Arnaud HOURDIN, Mme Sonia BRAU, M. Frédéric BUONO-BLONDEL (sauf délibérations n°2016-01-15 à 16), M. Sébastien DURAND, M. Patrick CHARLES, M. Jean-Pierre CONRIE, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Bruno DREVON, M. Didier BLANCHARD, M. Alain NOURISSIER, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. Thierry VOITELLIER, Mme Corinne BEBIN, M. Michel BANCAL, Mme Magali ORDAS (sauf délibération n°2016-01-11), M. François-Xavier BELLAMY (sauf délibérations n°2016-01-05 à 16), M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. Erik LINQUIER, Mme Annick PERILLON, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Liliane HATTRY, M. Hervé FLEURY, Mme Christine DE LA FERTE, M. Olivier DE LA FAIRE, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Philippe PAIN, M. François SIMEONI, M. Benoît DE SAINT-SERNIN, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS et Mme Marie DENAISON.

Absents excusés :

M. Bernard DEBAIN a donné pouvoir à Mme Sonia BRAU,
Mme Frédérique KIBLER a donné pouvoir à M. Gilles CURTI,
M. Pierre SOUDRY a donné pouvoir à Mme Sylvie D'ESTEVE,
Mme Géraldine LARDENNOIS a donné pouvoir à M. Marc TOURELLE,
Mme Magali LAMIR a donné pouvoir à M. Pascal THEVENOT,
Mme Marie BOËLLE a donné pouvoir à M. Alain NOURISSIER,
Mme Florence MELLOR a donné pouvoir à Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN,
Mme Pascale CHARTON,
M. Laurent DELAPORTE,
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN.

Secrétaire de séance : **M. François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : 4 janvier 2016

Date d'affichage du compte-rendu : 13 janvier 2016

Nombre de sièges au sein du Conseil communautaire : 83

Titre : Association patrimoniale de la plaine de Versailles et du plateau des Alluets.

Octroi d'une subvention de fonctionnement de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

- Mme Caroline DOUCERAIN, rapporteur, donne lecture du projet de délibération.**

Vu l'article L.5216-5 I al 1 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu la Loi du 1^{er} juillet 1901 relative aux associations ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'association « APPVPA » ;
Vu l'avis favorable de la commission aménagement en date du 9 décembre 2015.

-
- Le territoire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc (CAVGP) présente deux grandes entités agricoles : le plateau de Saclay, situé au Sud Est du territoire et la plaine de Versailles, localisée au Nord-Ouest. Ces deux ensembles, parce qu'ils constituent des espaces ouverts, contribuent à l'équilibre général du territoire entre espaces urbains et espaces naturels.

Depuis sa création, la CAVGP mène une politique de soutien à la protection et à la valorisation des espaces naturels de son territoire, dans le cadre de sa compétence aménagement. A ce titre, elle soutient les associations patrimoniales locales qui œuvrent pour la préservation et le développement de ces espaces agricoles.

Sur la plaine de Versailles, l'association patrimoniale de la plaine de Versailles et du plateau des Alluets (APPVPA), fondée en 2004, est particulièrement active. Elle a pour mission de créer un espace de communication pour faire se rencontrer les personnes physiques et morales représentatives des différents intérêts locaux afin de réfléchir, étudier et formuler des propositions visant à l'établissement d'un projet de développement durable, commun aux agriculteurs. A cette fin, elle fait toutes propositions nécessaires aux collectivités territoriales et notamment aux instances communales et intercommunales du territoire de la plaine de Versailles et du plateau des Alluets chargées, en particulier, de l'élaboration du ou des schémas de cohérence territoriaux (SCOT) et de leur application.

- Compte tenu de l'intérêt général local que représente l'action de cette structure en matière de valorisation d'espaces naturels et agricoles la CAVGP souhaite lui apporter un soutien financier exceptionnel de fonctionnement de 18 500 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à votre adoption :

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Il est proposé au Conseil communautaire :

- 1) *d'accorder une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 18 500 € à l'association patrimoniale de la plaine de Versailles et du plateau des Alluets (APPVPA) dont l'objet est de promouvoir une agriculture de qualité ;*
- 2) *d'inscrire ultérieurement les dépenses correspondantes au budget primitif 2016 de la communauté d'agglomération sur le chapitre 65 « autres charges de gestion courante », nature 6574 « subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé », fonction 824 « autres opérations d'aménagement urbain ».*

*M. le Président soumet les conclusions du rapporteur
au vote du Conseil communautaire*

Nombre de présents : 66

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de suffrages exprimés : 72 (incluant les pouvoirs)

*Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité
(M. Jamati et Mme Renaud, administrateurs de l'Association patrimoniale
de la plaine de Versailles et du plateau des Alluets, ne prennent pas part au vote).*


Pour le Président,
Par déléguation,

Olivier BERTHELOT
Directeur général des services



Contrôle de Légalité

Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : 2016_01_13

Résumé de l'acte : Association patrimoniale de la plaine de Versailles et du plateau des Alluets...

Date de décision : 15/01/2016

Nature de l'acte : Délibérations

Classification : 1.1. Marchés publics

Rédacteur : Armelle Salvador

AR reçu le : 19/01/2016 00:00:00

N° AR : 078-247800584-20160115-2016_01_13-DE

Pièces jointes :

2016-01-13 AMEN - octroi de subvention APPVPA.pdf

Historique :

19/01/2016 12:20:07	Reçu	Tiphaine Le Dilhuit
19/01/2016 12:21:05	En cours de transmission	
19/01/2016 12:21:38	Transmis en Préfecture	
19/01/2016 12:25:35	Accusé de réception reçu	